

le **Cem**aphore

Bulletin d'information
sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- Des cellules syndicales de mobilité pour améliorer les déplacements domicile-travail
- La mobilité des ménages wallons à la loupe ...

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

La parole à ... Jean Pol VAN REYBROECK,
Directeur à la Direction de l'Urbanisme et
de l'Architecture du Ministère de la
Région wallonne

La presse a récemment fait écho à l'obligation qu'ont les entreprises de plus de cent travailleurs de déposer au plus tard le 31 décembre 2004 leur premier diagnostic mobilité.

Certes, la Wallonie "souffre" d'une congestion automobile moindre que la Flandre : la densité du trafic sur nos autoroutes est de 42 % inférieure à celle de nos voisins du Nord.

Mais la tendance nous conduit inéluctablement à moins de fluidité et bientôt nous serons confrontés non pas aux distances à franchir mais bien au temps consacré à les parcourir.

Qui soutiendrait encore que l'aménagement du territoire, les choix d'implantation ou la densité d'occupation du sol en périphérie que nous avons pratiqués ne sont pas à la source de grands besoins de mobilité autant que de la mise à mal des moyens collectifs de transport ?

Dans ce contexte, le R.E.R., déployé dans un rayon de 30 kilomètres autour de Bruxelles, vise bien autre chose qu'un vaste "ramassage" vers la capitale. Parcouru dans les deux sens au même rythme cadencé, il s'agit véritablement d'un métro à l'échelle de toute cette région où seront mis en contact les principaux sites d'intermodalité, des noyaux d'habitat revitalisés autant que les futurs parcs d'activités.

Bref, non un simple moyen de transport alternatif mais bien la colonne vertébrale d'un nouvel aménagement du territoire qui puisse donner corps (enfin ?) à ce choix politique fondamental qu'est la "gestion parcimonieuse du sol".

ir. Jean Pol VAN REYBROECK
Tél. : 081 33 25 60
Courriel : JeanPol.VanReybroeck@mrw.wallonie.be



Des cellules syndicales de mobilité pour améliorer les déplacements domicile-travail



VUE – Session de formation
"Environnement et
mobilité" 2002-2003
organisée par la FEC
Régionale de Namur-
Dinant.

SOURCE – CSC

Afin de promouvoir davantage les initiatives en matière de mobilité, la CSC et la FGTB ont conclu avec la Région wallonne une convention-cadre relative à l'organisation d'une cellule syndicale de mobilité.

Ses missions se concentrent sur la mobilité des personnes entre leur domicile et leur lieu de travail. Dans ce cadre, la cellule est chargée de :

- collecter et traiter l'information sur la gestion de la mobilité des travailleurs, en collaboration et en synergie avec les autres opérateurs compétents en cette matière (l'Observatoire wallon de la mobilité, la cellule mobilité de l'UWE, les TEC, les conseillers en mobilité communaux, ...);
- diffuser et échanger cette information;
- créer et favoriser les synergies entre les différents acteurs;
- créer et soutenir les actions spécifiques en gestion de la mobilité.

Tout seul dans sa voiture, à faire du surplace... quelle mauvaise façon de commencer – et de finir – sa journée de travail ! Estimant qu'elle a un rôle à jouer dans la problématique de la mobilité et plus particulièrement des déplacements domicile-travail, la CSC wallonne a décidé il y a environ deux ans de plancher sur ce thème.

Une campagne de sensibilisation et de formation des délégués et des militants a été menée et le stade de réalisations concrètes est atteint aujourd'hui. Suite à un appel lancé en février dernier, cinq projets ont été retenus. Trois d'entre eux concernent la mobilité des travailleurs de zonings d'entreprises, le quatrième, un secteur d'activité particulier – les banques et assurances – et le dernier, des demandeurs d'emploi (qui sont eux, paradoxalement, souvent privés de mobilité).

Zonings des Isnes, de la Sauvenière et de Sombreffe. Ce projet est en lien avec celui du PCM de Gembloux. Il a pour objet de constituer une banque de données sur les déplacements domicile-travail de ces zones, de créer un numéro d'appel local pour l'organisation du covoiturage, de réaliser des fiches d'accessibilité et d'améliorer l'offre des moyens de transport.

Zoning d'Heppignies. Ce projet intéresse aujourd'hui deux entreprises situées sur ce zoning : Proxima Printing et Entra (ETA). Des fiches d'accessibilité et une enquête sur les déplacements des travailleurs sont prévues. À terme, l'objectif est d'élargir le projet aux autres entreprises du zoning.

Zoning de Soignies. Ce projet prévoit la réalisation d'une fiche d'accessibilité, d'une enquête de mobilité avec pour objectif de développer l'offre en transport en commun ou le transport privé, ou encore, l'extension du zoning dans le respect des principes du développement durable. Il s'inscrit en liaison avec la conception d'un plan communal de mobilité. La sensibilisation des travailleurs (par la création d'un comité de zoning) et des employeurs est également au programme.

Secteur bancaire. La sensibilisation des travailleurs de ce secteur aux questions de mobilité, mais au-delà de cela, la concrétisation des conventions collectives de mobilité sur base de modèles-types comme celle de DEXIA notamment sont les grands enjeux du projet. À long terme, il s'agirait d'arriver à relocaliser l'emploi régional via le télétravail et, bien sûr, à démultiplier des projets "mobilité" au niveau d'un maximum d'agences.

"Multimobil" dans le Hainaut Occidental. Il s'agit de sensibiliser les employeurs (notamment des sociétés d'intérim) et les acteurs politiques aux difficultés de déplacements que rencontrent les personnes à la recherche d'un emploi et de créer un service d'aide à la mobilité pour les personnes qui viennent de trouver un travail. Un centre d'appel téléphonique organisant le covoiturage, des navettes en bus, ou encore, des formations préparatoires au permis de conduire devraient être mises en place.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec la cellule mobilité de la CSC.

Véronique THIRIFAYS, Cellule syndicale de mobilité CSC
13 place l'Ilon, 5000 Namur
Tél. : 081 25 40 83
Courriel : vthirifays@acv-csc.be

Bénédicte VELLANDE, Cellule Syndicale de mobilité CSC
579 chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles
Tél. : 02 246 31 11
Courriel : bvellande@acv-csc.be

La mobilité des ménages wallons à la loupe ...

Depuis 2001, la Région wallonne a confié au Groupe de Recherche en Transport (GRT) des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP) de Namur l'encadrement scientifique d'une **enquête permanente sur la mobilité des ménages en Wallonie**. La mission proposée s'inscrit dans le cadre, d'une part, des missions de l'Observatoire régional de la mobilité ⁽¹⁾ et d'autre part, du prolongement, au niveau wallon, de l'enquête nationale sur la mobilité des ménages (MOBEL) réalisée, en 1999, sous les auspices des SSTC (devenus aujourd'hui Politique Scientifique Fédérale) ⁽²⁾.

L'enquête wallonne sur la mobilité des ménages doit répondre aux objectifs découlant des missions de l'Observatoire régional de la mobilité, principalement ceux :

- d'établir et de tenir à jour un ensemble d'indicateurs destinés à caractériser les systèmes de mobilité à un échelon local, régional et fédéral, et à évaluer leurs performances et leurs interactions ;
- d'établir un diagnostic de la mobilité en région wallonne ;
- de mieux comprendre les comportements et leur évolution en matière de mobilité ;
- d'améliorer les capacités de prévision de mobilité.

Le premier flot d'enquête a eu lieu en 2002. Chaque année, les ménages interrogés sont répartis tant sur l'ensemble de la Wallonie qu'en fonction de sept bassins d'emplois (Liège, Arlon, Namur, Brabant wallon est, Brabant wallon ouest, Charleroi et Mons) prédéfinis.

En 2002, la répartition des ménages au niveau géographique s'est déroulée comme suit : 1100 ménages sur l'ensemble de la Wallonie ; 1100 ménages sur le bassin d'emplois du Brabant wallon ouest ; 1100 ménages sur le bassin d'emplois du Brabant wallon est ; 1100 ménages sur le bassin d'emplois de Liège ; 1100 ménages sur l'arrondissement de Liège et 400 ménages sur la province du Brabant wallon. Ces derniers ont été rajoutés suite à une intervention financière de la Province du Brabant wallon.

Damien BORSU
MET-Direction de la Coordination des Transports
Tél. : 081 77 30 92
Courriel : dborsu@met.wallonie.be

Une des missions de l'enquête étant de rechercher et d'appliquer des méthodes en vue d'une connaissance plus locale de la mobilité, ce financement complémentaire s'est avéré très utile.

Le second flot d'enquêtes concernera le bassin d'emploi de Charleroi (incluant Charleroi, Chimay, Couvin et La Louvière), ainsi que l'agglomération de Charleroi (incluant les 12 communes de l'agglomération et banlieue de Charleroi, telles que définies par l'INS et également les communes de Fontaine L'Évêque, Anderlues et Pont-à-Celles).

Parmi les nombreux résultats que livrera cette enquête et qui seront prochainement diffusés, voici deux exemples. Des constats les plus frappants de cette première année d'enquête, on relève la part importante des déplacements domicile-école effectués en voiture : 62% des écoliers sont conduits en voiture, tandis que 14% utilisent le bus, 3% le train, 19% viennent à pied et 2% à vélo. **Les déplacements scolaires concernent près de la moitié des déplacements automobiles aux heures de pointe**. Le deuxième exemple relève de l'opinion. On notera ainsi que 76% des personnes interrogées estiment "qu'il faut réprimer plus sévèrement le stationnement interdit", tandis que 87% pensent que le stationnement gratuit sur l'espace public est un droit.

L'enquête sur la mobilité des ménages est un des outils dont dispose la Région wallonne pour mener une politique de la mobilité mieux ciblée, même localement... donc aussi dans votre commune ⁽³⁾.



VUE – Extraits des questionnaires relatifs à l'enquête régionale sur la mobilité des ménages, volets "individuel" et "ménage".

(1) Cfr le Cémaphore n°17 : "L'observatoire de la mobilité : un nouvel outil au service du développement durable".

(2) Quelques résultats sont disponibles sur le site de l'I.N.S : http://www.statbel.fgov.be/port/mob_fr.asp. L'ensemble a fait l'objet d'une publication : Hubert J-P., Toint, Ph. La mobilité quotidienne des Belges, Presses Universitaires de Namur, Namur, 2002. Cet ouvrage est empruntable auprès du CDDM.

(3) À noter qu'un groupe de travail, piloté par le GRT et coordonné par le réseau des CeM, travaille actuellement sur cette problématique, avec le concours de quelques CeM communaux.



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture

Connaître la vitesse pour agir sur la sécurité de la circulation en agglomération, Certu, 2003 (Dossiers, 143). Pourquoi modérer la vitesse en agglomération ? Où et comment agir pour cela ? Comment évaluer la vitesse et la sécurité de la circulation urbaine ? Quels sont les indicateurs et les méthodes disponibles pour la mesure des vitesses ? Autant de questions abordées et analysées dans cette publication qui présente également, de manière concrète, l'expérience de quatre agglomérations françaises.

Georges Dobias, *Vers la voiture automate : circulation et sécurité*, Éditions Odile Jacob, 2003.

Ce nouvel ouvrage de Georges Dobias présente les changements importants auxquels seront confrontés les conducteurs dans l'avenir : voiture "intelligente", circulation automatisée, ... le but de ces évolutions étant d'encadrer les automobilistes dans leur conduite et de leur offrir une plus grande sécurité grâce à une nouvelle manière de circuler. À découvrir dans votre centre de documentation ...

Delphine ROSSOMME et Brigitte ERNON – Gestionnaires
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Courriel : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32

Billet d'humour

VUE – "C'est dur pour tout le monde !" ... c'est vrai dans un certain sens ...



L'AGENDA Du réseau

- Le 20 et le 21 novembre 2003 (jour au choix) "La problématique des marchandises et de la livraison en milieu urbain. Problèmes – Contexte – Outils et effets", groupe visé : CeM (A)
- Le 15 et le 16 décembre 2003 (jour au choix) "La problématique du charroi agricole. Machines – Problèmes – Contexte – Solutions", groupe visé : CeM (B)

Ces différentes formations auront lieu au CAMET, bld du Nord 8 à Namur, de 9 h 30 à 16 h 30. Un courrier reprenant toutes les informations utiles a été adressé à chaque CeM.

Infos : Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
Courriel : bernon@met.wallonie.be



mobilité en wallonie
direction générale des transports

L'AGENDA

Hors réseau

En Belgique

- Du 6 au 8 novembre 2003, 4ème conférence européenne sur les voies vertes : "Voies vertes urbaines et péri-urbaines", au Palais des Congrès à Liège
Une réduction de 50 % est accordée aux CeM communaux qui s'inscrivent à ce colloque.
Infos et inscription :
Fax : 081 22 90 02
Courriel : info@aew-egwa.org
- Le 13 novembre 2003 "Comment améliorer la mobilité des piétons et des personnes à mobilité réduite ?", formation PEDIBUS, de 13 h 00 à 16 h 30 au CAMET, 8 bld du Nord à Namur.
Infos : Service Pédibus
Tél., Fax : 04 252 18 14
Courriel : contact@gamah.be
- Du 1er au 2 décembre 2003 Conférence sur le futur cadre législatif des transports publics de proximité en Europe, à Bruxelles.
Infos : UITP
Site : <http://www.uitp.com>
- Le 4 décembre 2003, Rencontre de la mobilité : "La mobilité scolaire", au complexe de cinéma ACINAPOLIS à Jambes (Namur).
Infos : UVCW
Tél. : 081 24 06 30
Courriel : mobilite@uvcw.be
Site : <http://www.uvcw.be>

À l'étranger

- Le 4 novembre 2003, "Comment l'accessibilité dans la chaîne des déplacements profite à tous",
- Du 4 au 6 novembre 2003, "Concevoir et aménager les carrefours urbains",
- Le 9 décembre 2003, "L'intermodalité au service des usagers : quels partenariats ?",
- Du 9 au 12 décembre 2003, "Signalisation directionnelle en milieu urbain et interurbain", à Paris (France)
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées
28, rue des Saints-Pères, F-75343 Paris cedex 07
Tél. : 00 33 (0)1 44 58 27 13
Fax : 00 33 (0)1 44 58 28 30
Courriel : rose@enpc.fr
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- Du 12 au 14 novembre 2003, "Comment rendre les citoyens fiers d'utiliser les transports publics", à Paris (France)
Infos : UITP
Site : <http://www.uitp.com>
- Du 26 au 28 novembre 2003, "Mobilité et développement durables : de la décision à l'action", à Nantes (France)
Infos : GART
Site : <http://www.gart.org/nantes2003>
- Du 26 au 29 novembre 2003, "Eurocities 2003 : Vers une meilleure qualité de vie dans les villes", à Porto (Portugal)
Site : <http://www.eurocities2003porto.org>

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou par courriel à : Véronique André, animatrice du réseau c/o MET D.311 – Direction des Etudes et de la Programmation Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur
Tél. : 081 77 31 26, Fax : 081 77 38 22
Courriel : reseau-cem@met.wallonie.be
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>